Assemblée Générale Saison 2022/2023

Le vendredi 27 octobre 2023
Salle Bellevue à Salbris

Ordre du jour

Assemblée Générale Ordinaire saison 2022/2023
Le vendredi 27 octobre 2023 à 19h15
Salle Bellevue à Salbris

Ordre du jour :

- Allocution d'ouverture (mot du président).
- Présentation des personnalités.
- Rapport d'activités.
- Rapport Sportif.
- Vote des Rapports.
- Élection des Membres du Conseil d'Administration (renouvellement du tiers sortant).
- Vœux et questions diverses.
- Paroles aux personnalités présentes.
- Remise des Récompenses.
- Quelques chiffres.

Allocution d’ouverture

Mot du Président

Monsieur le Maire et Président de la Communauté de Communes,

Monsieur le Président du Comité Départemental de Natation,

Mesdames, Messieurs, les partenaires, parents,

Chers adhérents, nageurs, entraîneurs, dirigeants, officiels et bénévoles,

---

C’est avec une certaine satisfaction que j’ouvre cette assemblée générale puisque nous avons vécu une année sportive quasi normale.

L’ensemble des membres du conseil d’administration et moi-même, vous accueillons et vous remercions de votre présence au nom de Salbris Natation.

L’Assemblée Générale se déroulera en suivant l’ordre du jour habituel.

Je précise que lors de cette Assemblée Générale et compte tenu que nous sommes passés en année civile pour la partie comptable, il n’y aura pas aujourd’hui de bilan financier et de budget prévisionnel à voter. Nous définirons ultérieurement la date de l’Assemblée Générale Spéciale Finances qui se déroulera lors du 1 er trimestre 2024.

Au cours de cette année nous avons pu profiter pleinement du nouvel équipement et à ce titre nous a permis d’accueillir trois compétitions dont deux départementales et une finale régionale.

Je tiens à préciser que, comme l’ensemble des autres clubs du département, nous avons connu, néanmoins, une baisse de licenciés « nageurs compétitions ».

Les stigmates de l’année COVID sont toujours présents puisque nombreux de jeunes non pas repris le chemin des activités sportives (le même constat est fait également par d’autres associations sportives locales).

Nos activités loisirs bénéficient toujours d’un très bon accueil. A ce titre, nous avons continué à former nos deux entraineurs et plus particulièrement, nous avons fait le choix de commencer à nous orienter vers de nouvelles activités à travers le sport santé adapté.

Nous continuerons cette démarche sur l’année à venir puisque Véronique LASSON, éducatrice sportive à initier un partenariat avec deux EHPAD locaux (l’EHPAD de la ville de Salbris et l’EHPAD de la ville de Selles-Saint-Denis).

Concernant la partie sportive, nous détaillerons après nos résultats sportifs qui malgré un accès constant au bassin, ne nous a pas permis d’atteindre les résultats espérés. J’apporterai une précision, à savoir, que nous avons eu deux nageurs qui se sont qualifiés pour les finales régionales benjamins en Juin 2023 (il s’agit de Mallory TONDU et Hugo CAMUS).

Je tiens à remercier les trois salariés pour leur investissement au sein de notre structure. D’autres part, notre fonctionnement ne pourrait être optimal sans l’aide du personnel de la Piscine Intercommunale. Une nouvelle fois, nous pouvons nous féliciter de la qualité de l’outil de travail.

En ce sens, j’adresse des indispensables et nécessaires remerciements à la Ville de Salbris ainsi qu’à la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières pour leurs aides, qu'elles soient financières ou structurelles.

Enfin, je vais réitérer le fait que le club de Salbris Natation et la Piscine La Salamandre sont indépendants l'un de l'autre. Le club de Salbris Natation est un utilisateur, avec une convention de mise à disposition de la piscine. Nous entretenons néanmoins un lien très étroit avec la Collectivité et le Directeur de la Piscine.

Merci également aux dirigeants et bénévoles, merci aux parents et nageurs qui, chacun à leur niveau, participent à l'essor et à la notoriété de Salbris Natation.
Lors du rapport moral, je vous ferai part de mon inquiétude sur le nombre décroissant de bénévoles et d'officiels dans le club.

Je reviendrais néanmoins sur mes interrogations concernant le nombre de bénévoles et d'officiels pour le club. Salbris Natation est une association à taille humaine et que nous efforçons de véhiculer cet esprit auprès de l'ensemble de nos adhérents.

Le Conseil d'Administration est constitué de bénévoles qui œuvrent, chacun à leurs niveaux, pour que le club puisse fonctionner de la meilleure des façons.
Les personnes qui sont les chevilles ouvrières de notre club, et qui sans eux nous n'existons pas, sont les trois salariés. Je reviendrai en conclusions de cette Assemblée Générale sur les modifications que nous allons apporter à notre effectif.

Le club de Salbris Natation est fier de l'ensemble des personnes qui le représente localement et dans les différentes manifestations que nous organisons avec une mention spéciale pour nos trois salariés.

Merci à toutes et tous de votre attention.

Benoit BOISSET

Président

Présentation des personnalités présentes

Excusés :

- Monsieur Raphaël JOUSSET, Adjoint en charge des Sports et des Associations de la ville de Salbris

- Monsieur Dominique SEDILLEAU, Président du Comité Départemental et Directeur de la Piscine La Salamandre

- Monsieur Gérard CHOPIN, Maire de la ville de Theillay

- Joëlle BOUVY-TESTARD / Correspondante de presse (transmettre le compte rendu de notre Assemblée ainsi qu'une ou deux photos pour parution sur le Berry Républicain)

- Monsieur Hervé BOUCHER, partenaire MMA

- Madame Anabel JURADO PATON, partenaire JURADO

- Monsieur Pascal GEORGES, partenaire FRANCISPORT

apport d’activités

Le bilan des licences pour la saison 2022/2023 est de 416 licenciés/adhérents en comparaison au 341 licenciés de l’année passée.

Nous sommes satisfait de ce bilan, néanmoins nous n’avons pas retrouvé le nombre de licenciés d’avant COVID et ceux malgré l’attrait de la nouvelle Piscine.

Je renouvelle à nouveau mes remerciements à la collectivité pour la qualité de l’ équipement qui est mis à notre disposition. Avec une inquiétude concernant la qualité du revêtement de sol (carrelage) qui entraîne la chute de certains de nos adhérents.

Nous avons échangé avec la Collectivité sur ce sujet. Échanges qui ont été rassurants.

Nos activités loisirs ont une nouvelle fois rencontré un réel succès. Je tiens à remercier Véronique pour son travail préparatoire et son investissement dans la préparation de ses séances.

Véronique continue à s’auto former personnellement pour toujours répondre aux attentes de l’ensemble d’entre vous et innover lors de ces séances.

Comme à chaque fois, elle a su, pour une grande partie de ses groupes, fédérer les licenciés.

Concernant la partie sportive, comme je l’ai indiqué précédemment, celle-ci n’a pas répondu à l’ensemble de nos exigences de début d’année. Nous avons malgré tout réussi à qualifier certains de nos nageurs dans des finales régionales.

L’arrivée de notre nouvelle coach, Mathilde LEMONNIER, nous rend optimiste pour la saison à venir.

Au travers de cette allocution, je remercie Manon LEGER pour le travail qu’elle a effectué au cours des trois dernières années. Cette dernière a fait le choix d’une réorientation professionnelle en fin de saison.

Je garderai une certaine amertume quant à cette situation puisque en fin de saison dernière nous lui avions renouvelé notre confiance après nous avoir émis son souhait de quitter le club.

Lors des compétitions, nous avons rencontré un déficit du nombre d’officiels. Grâce à certains bénévoles officiels, nous avons pu engager nos nageurs dans différentes compétitions. Néanmoins, il s’avère que malgré nos demandes continuelles, ce sont toujours les mêmes personnes qui se sont mobilisés.

J’en appel à nouveau, aux parents de nageurs pour se mobiliser et éviter au club de ne pas participer sur cette saison à des compétitions.

En effet, le Conseil d’Administration a pris la décision de se refuser à payer les amendes pour manque d’officiels pour l’année à venir. Cela aura comme conséquences que nous ne pourrons pas engager nos nageurs sur certaines réunions.

Également, le club aura besoin de bénévoles pour l’organisation de différents évènements au cours de l’année à venir.

Comme je l’ai indiqué, nous allons organiser deux compétitions départementales dont les Interclubs ce 11 novembre 2023 et une voir deux finales régionales (avenirs et benjamins).

Nous détaillerons par la suite le bilan sportif effectué par Manon LÉGER avant son départ.

A la rentrée 2023, nous avons renouvelé les Classes à Horaires Aménagés Natation avec les deux Collèges de Salbris : Collège Saint Georges et Collège Gaston Jollet.

Le club a reçu les félicitations de la Ligue du Centre Val de Loire Natation pour l’organisation de la finale régionale avenirs en juin 2023.

Je remercie l’aide apportée par le club de rugby Salbrisien, synergie qui a été renouvelée pour cette nouvelle saison.

Nous avons organisé comme à son habitude différentes manifestations à savoir :

- Loto (en février)

- Tombola

- Forum des associations à Salbris

- Forum Sport Santé à Blois

Nous avons confirmé nos différents labels : « Ecole de Natation Française », « Club Développement » « Bien Être », « Eveil Aquatique », « Nager Forme Santé » et le « Savoir Nager ».

Cela démontre la qualité du travail de Salbris Natation.

Les critères d’obtention des labels ont été modifiés pour cette nouvelle année en trois catégories :

Outre les sujets préoccupants du nombre d'officiels et de bénévoles, je vais vous faire part des différentes évolutions qui vont intervenir dans les prochaines semaines au sein de notre club.

Il y a un peu plus d'un an, nous avons fait le choix de modifier notre partenaire bancaire à savoir désormais, le Crédit Agricole de Salbris. Nous avons définitivement clôturer nos comptes au sein de notre ancienne banque.

Le Crédit Agricole a su dernièrement nous accompagner pour le développement de notre club.

Cette année encore, comme depuis deux ou trois ans, l'Association connaît malheureusement des difficultés économiques.

La gestion de nos finances a été tendue au cours de la dernière saison et nous n'avons que peu d'options, après deux années déjà compliquées.

Différents événements expliquant cela :

- Baisse du nombre d'adhérents depuis 3 ans / versus avant COVID : 550 avant COVID
- Baisse des subventions (contrat aidé / collectivité): contrat aidé de Manon LEGER 10KE/an sur 3 années
- Indemnisation suite à la fermeture pour travaux de la Piscine via Bodin Châteauneuf (inférieure à ce qui aurait été convenable)

Le club a dû opérer certains arbitrages par le passé qui nous ont permis de faire survivre l'Association jusqu'à ce jour :

- Vente de véhicules que nous utilisions que très peu
- Etude de nos charges fixes pour les diminuer autant que faire se peut : frais bancaires assurance

Malgré toute ces mesures et compte tenu de la persistance de la baisse de nos ressources, le Conseil d'Administration s'est réuni fin septembre 2023 pour étudier les solutions pouvant être retenues pour assurer l'équilibre de nos finances sur l'année à venir et les futures années et garantir la pérennité de l'Association.

Malheureusement, peu de solutions s'offrent désormais à nous et il nous faut nous résoudre à diminuer la charge salariale, ce que nous avions jusqu'alors réussi à éviter en vendant les véhicules et en rationalisant nos dépenses au plus juste.

Après consultation, j'ai pris la décision à compter du 1er décembre 2023 de conserver nos deux entraîneurs et de nous séparer de notre secrétaire.

Ce choix est dicté par le fait que nous devons assurer de façon pérenne la situation financière du club.

J'insiste sur le fait que nous avons entrepris toutes les démarches nécessaires auprès de différentes structures pour conserver notre secrétaire.

L'ensemble des tâches qui incombent à Manon, seront désormais répartis sur l'ensemble des bénévoles du Conseil d'Administration et pour certaines parties sur les autres salariés mais de façon mineure.

En toute transparence, nous avons entrepris les démarches en communiquant ouvertement avec Manon sur le sujet et en relation avec notre cabinet comptable et notre avocat sollicité sur le sujet (mise en place d'un licenciement économique).

Cette mesure permettra de consolider nos finances, nous sommes actuellement accompagnés

par le BLA 41 BGE sur l'audit de la structuration du club.

Malgré cela nous devons aller de l'avant et je vous communique l' état du solde de nos comptes à ce jour, à savoir : compte chèque Crédit Agricole 20,9 KE / Livret association 15 KE. solde SG 2K

Lors de mon allocution je parlais de valeur humaine, c'est donc avec le cœur lourd que je conclus ce rapport moral puisque je ne souhaite à personne de vivre l'expérience que le CA et moi-même, vivons en tant que bénévole vis-à-vis de notre secrétaire, Manon.

Merci à vous pour votre attention.

Benoît BOISSET

Rapport sportif saison 2022/2023

Catégories d'âges

Avenirs

- CAMUS Hugo
- DENISOT Mathéo
- GARREC Tristan
- JURADO Esteban
- JOUSSET Abygäel
- LAMOUCHE Bastien
- POZZI Lilou
- ROY Albane
- TONDU Mallory

9 avenirs ont fait des compétitions dont les challenges avenirs, 2 avenirs en compétition régionale et 7 ont fait leurs premières compétitions.

Benjamins

- BANDERIER Chloé
- JOSSE-BLANCHARD Noline
- LE DORTZ Evann
- RANCIEN Montaine
- TEIXEIRA Laura

4 benjamins ont fait des compétitions cette durant saison, dont 2 en compétition régionale.

Juniors

- CAMUS Lola
- CHARRIER Tiphaine
- GARREC Loann
- LE DORTZ Kilian
- PARENT Lola
- PUFFERRA Lola
- PELLIN Jade

5 juniors ont fait des compétitions durant cette saison dont 1 nageuse qui a participé à ses premières compétitions.

Qualification régionale

- Championnats régionaux benjamins en bassin de 25 mètres à Blois, avec 2 nageuses, JOSSE-BLANCHARD Noline et RANCIEN Montaine avec au total 3 épreuves dans le top 20.
- Championnats régionaux masters en bassin de 25 mètres à Vierzon avec 4 nageurs, VASLIN Marceau, RIBEIRO Marie, GOUNEAU Catherine et LEGER Manon.
- Championnats régionaux avenirs en bassin de 25 mètres à Salbris avec CAMUS Hugo et TONDU Mallory. Nous avons eu un classement général dans le top 10 pour Mallory.

Interclubs 2022

Nous n'avons pas pu faire d'équipes filles ni garçons. Cependant, une équipe filles est prévue pour la prochaine saison.

Nos officiels

- GOUNEAU Catherine présente sur 3 compétitions
- RIBEIRO Marie présente sur 2 compétitions
- BOUCHER Marine présente sur 1 compétition
- BOISSET Benoit présent sur 3 compétitions
- MOSBAK Khaled présent 8 sur compétitons
- PUFFERRA Charlotte présente sur 9 compétitions
- TONDU Caroline présente sur 4 compétitions
- CAMUS Stella présente sur 2 compétitions

Classement du club

- Niveau départementale : 6e
- Niveau régionale : 32e
- Niveau nationale : 479e

Récompenses

4 nageurs de niveau régional :
- CAMUS Hugo
- JOSSE-BLANCHARD Noline
- RANCIEN Montaine
- TONDU Mallory

1 officiel très présente sur les compétitions : PUFFERRA Charlotte.
1 bénévole présente lors des sessions « j'apprends à nager » de cet été : CHARRIER Tiphaine.

Validation du sauv'nage

31 enfants ont validé l'épreuve du sauv'nage.
- CORREIRA Ruben
- GUAY Swani
- JOUSSET Abygaël
- KERMORGANT Amaury
- LAMOUCHE Antoine
- XAVIER Louise
- RAULINE Castille
- TYMOLUSKI Alice et Louise
- JOSSE-BLANCHARD Thaïs
- DARGENTON Nino
- JOURNO Shay et Noam
- FLEURY Noam
- ROBBE Lya
- ROBERT Nathan
- MONTAIGU Charle et Méline
- CLEMENT Swan
- BUDIN Antoine
- CARREL Pauline
- CLEMENCON Marjorie
- COMEZ Adan et Emilie
- MEGRET Alice et Mathilde
- COLOM Maelys
- HIPEAU Leia
- TEIXEIRA Eva
- YANG Jayden
- RUELLE-CALLIANI Pablo

Vote des rapports

Élection des Membres du Conseil d’Administration (renouvellement du tiers sortant)

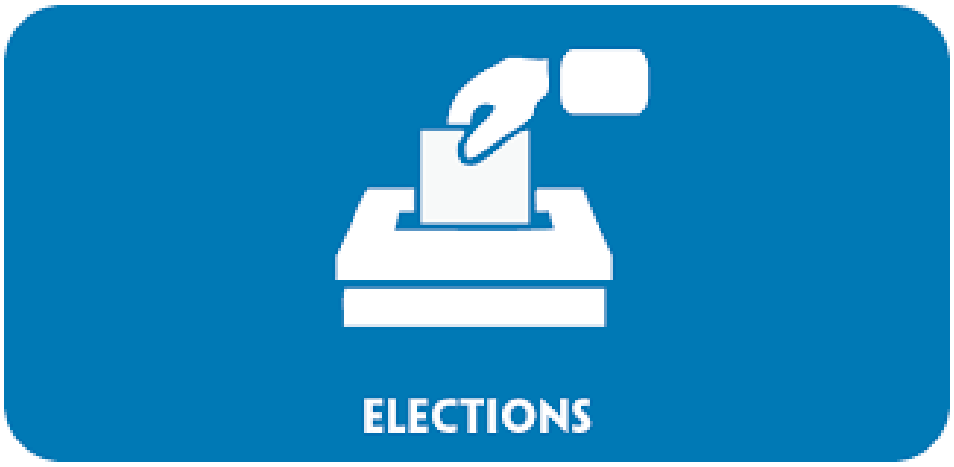

- Madame BOUCHER Marine ne sera plus trésorière du club

Vœux et questions diverses

Assemblée
Générale

Paroles aux personnalités présentes

Les récompense

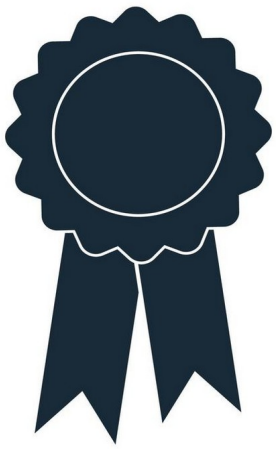

4 nageurs de niveau régional :

- Hugo CAMUS
- Noline JOSSE-BLANCHARD
- Montaine RANCIEN
- Mallory TONDU

3 officiels :

- Charlotte PUFFERRA
- Céline ROY
- Catherine GOUNEAU

2 bénévoles :

- Tiphaine CHARRIER
- Kelly LASSON

Quelques chiffres

- Classements du club

Département : 6ème / 6 clubs du Loir & Cher

Région : 32ème / 42 clubs classés en Centre-Val de Loire

National : 619ème / 675ème clubs classés

- 416 licenciés FFN

70 % de femmes – 30 % d'hommes sur l'ensemble des adhérents

65 % de femmes – 35 % d'hommes sur les sections apprentissage, perfectionnement et compétitions

85 % de femmes – 15 % d'hommes sur les sections loisirs

- Comité Directeur

6 membres dont 1 homme

- 12 officiels

1 officiel juge arbitre

4 officiels juge de virages

7 officiels chronométreurs

- Encadrement bassin

2 entraineurs diplômés et salariés et 1 secrétaire salariée, soit 3 postes à temps plein.

1 bénévole aqua bébés

Mise à disposition de deux salariés de la Communauté de Communes Sologne des Rivières